



Le « Guide servant à déterminer les honoraires appropriés pour les services de l'architecte » de l'IRAC a été élaboré par l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) en tant que ressource visant à orienter un juste échange de valeurs en déterminant les honoraires appropriés pour les services de l'architecte. Vous pouvez y accéder en cliquant [ici](#).